

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 SEPTEMBRE 2018

Nb de conseillers présents : 5 Quorum : 4 Majorité absolue : 4

secrétaire de séance : Aymeric Charbonnier

- Modification des statuts de la 2C2A : La Préfecture ayant demandé à ce que soient modifiés certains statuts de la 2C2A pour mise en conformité avec la loi Nôtre et avec le nouveau code des collectivités territoriales, chaque commune membre doit se prononcer sur cette modification
→ modification adoptée à l'unanimité 5 POUR
- Transfert à la 2C2A de deux compétences liées à la santé: suite au diagnostic de santé établi à partir de l'enquête réalisée auprès de tous les habitants en 2017 (par l'intermédiaire de la revue de la 2C2A), le Conseil communautaire a décidé de prendre 2 compétences nouvelles liées à la santé ; d'une part , celle du Contrat Local de santé –pilotage, animation , communication, évaluation- et d'autre part, celle de la création , aménagement et gestion de Maisons de Santé pluridisciplinaires , permettant la sauvegarde et la diversification des services de soins de proximité
→ transfert adopté à l'unanimité 5 POUR
- Avenant à la Convention de remplacement du secrétariat avec le CDG08 : deux modifications concernant la rémunération du remplaçant(e) et le remboursement des frais km, plus avantageuses pour les communes, sont mises en place
→ adoptées à l'unanimité 5 POUR
- Avenant à la Convention ACTES de télétransmission aux autorités de tutelle (Préfecture et Trésor Public)
Compte tenu de l'évolution des procédures de télétransmission, deux nouveaux types de documents doivent faire désormais l'objet de ces procédures, à savoir les marchés publics et les délégations de services publics, et les actes en matière d'urbanisme (*en ce qui concerne la transmission des actes budgétaires, celle-ci a déjà fait l'objet pour la commune de Montgon d'un avenant en 2014*)
→ adoptés à l'unanimité 5 POUR
- Abattage d'arbres du chemin du Petit Moulin : le devis de l'entreprise Gael Cornet pour un montant HT de 1100 €, 1320 € TTC, est accepté ; Mme Andrey, MM Charbonnier et Daire se rendront sur place pour marquer les arbres concernés et bien mettre en évidence le bornage
→ adopté à l'unanimité 5 POUR
- Régie de recette pour la location de la salle polyvalente : la Trésorerie n' a pas validé la précédente délibération car celle-ci incluait à la fois la création de la régie et le montant de la caution ; il convient de faire deux délibérations distinctes

1° principe de la création d'une régie de recettes pour encaisser les chèques de caution de la location de la salle polyvalente, sans indemnité pour le régisseur

→ adopté à l'unanimité 5 POUR

2° fixation du montant de la caution et des modalités de remboursement de cette dernière

→ adoptées à l'unanimité 5 POUR

- Travaux d'intérêt général : Mme Andrey, ayant été conviée à une réunion organisée par MM le Sous-Préfet et le Procureur de la république sur ce thème, explique en quoi consiste cette peine qui se présente comme une alternative à l'incarcération de très courte durée, et quels bénéfices la commune peut en retirer. Mme Andrey donne des exemples de communes ayant déjà eu recours à ce dispositif : Vouziers et Le Chesne , qui n'y ont vu que des avantages ; l'association du Souvenir Français a également témoigné en ce sens. Une brochure est remise aux conseillers afin qu'ils puissent mieux appréhender les enjeux. Cette question sera remise à l'ordre du jour du prochain conseil.

Questions diverses

- ✓ **Mutualisation des services et des bâtiments de la Ville de Vouziers et de la 2C2A** : une conférence des maires a été réunie dernièrement sur ce sujet et le prochain Conseil Communautaire va être appelé à se prononcer bientôt.

- ✓ La réparation de la petite portion de zone 30, dégradée vraisemblablement par un engin agricole (déchaumeur), est à l'étude avec la société GOREZ.
- ✓ Le dégât des eaux survenu au plafond de la salle du Conseil est en cours de traitement par les assurances.
- ✓ La Flamme du souvenir va finalement être transmise par Les Alleux ; une rencontre pédestre entre les deux communes est à l'étude et 2 réunions sont programmées avec les enfants du village pour mettre au point les lectures qui seront faites le dimanche 4 novembre.
- ✓ Mme Andrey lancera la consultation établie par l'ATD08 au sujet de la réfection du chemin de La Mussanterie, courant octobre .